



École Jolivent
330 Boul. Cartier
Beloeil (Québec)
J3G 3R6
Tél. : 450-467-2366
<http://jolivent.csp.qc.ca>

Beloeil, le 15 décembre 2014

Monsieur Yves Bolduc
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Édifice Marie-Guyart
1035, rue de la Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec)
G1R 5A5

Objet : Avis au Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant le projet de redécoupage de la Commission scolaires des Patriotes

Considérant les scénarios de redécoupage des commissions scolaires proposés par le Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et présenté aux commissions scolaires du Québec le 20 novembre 2014;

Considérant que le Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Monsieur Yves Bolduc, a indiqué qu'il souhaite recevoir les commentaires et propositions des commissions scolaires concernant les scénarios proposés;

Considérant que le projet de redécoupage du territoire de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) aurait un impact négatif sur l'offre de service aux élèves de la CSP, tant pour les élèves du secteur régulier, des élèves fréquentant des projets particuliers que pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

Considérant que le plan de redécoupage ferait en sorte que les élèves scolarisés en classe d'enseignement spécialisé pour le développement du langage dans notre école, devraient fréquenter une autre école secondaire que celle où traditionnellement ces enfants allaient, soit à l'école secondaire du Mont-Bruno;

Considérant qu'il est reconnu que la stabilité est un facteur de protection majeur auprès des élèves HDAA ou à risque;



École Jolivent
330 Boul. Cartier
Beloeil (Québec)
J3G 3R6
Tél. : 450-467-2366
<http://jolivent.csp.qc.ca>

Considérant que la diminution du nombre d'élèves dans la CSP ne permettra pas de maintenir le niveau de services actuellement offerts aux élèves;

Considérant que la proposition de redécoupage n'est pas favorable à la réussite des élèves;

Il est proposé par Madame Marie-Claude Durette, membre du Conseil d'établissement de l'école Jolivent, de demander au Ministre de renoncer à son plan de redécoupage de la CSP et que par ce fait, le territoire de cette dernière demeure tel que nous le connaissons présentement. Cette résolution est acceptée à l'unanimité CE 2014-2015-12.

Veuillez recevoir, Monsieur Bolduc, l'expression de nos salutations distinguées.

Isabel Godard
Présidente du Conseil d'établissement
École Jolivent

c.c. Madame Hélène Roberge, présidente de la Commission scolaire des Patriotes